

BLV le mag



*esplanade
de verdure*

berges du Rhône

BASE NAUTIQUE
**passerelle piétonne
et cycliste**



GIRODET :
Vers une base nautique p. 4

ÉLIE CESTER p.8
Hommage à l'homme
et au rugbyman

SÉCURITÉ p.11
Baisse record de - 17,33 %

ACCESSIBILITÉ p.12
De nombreux dispositifs pour les
personnes en situation de handicap



24 JUILLET

Programme estival adapté pour les enfants du centre de loisirs municipal Louis Jourdan cet été



DU 30 JUIN AU 3 JUILLET

Quatre jours de Fête du Rhône, toujours plus réussis



3 SEPTEMBRE

1500 visiteurs ont découvert 80 associations lors du Forum des associations



JUILLET-AOÛT

Avec le dispositif Opération tranquillité vacances, les Bourcains sont partis l'esprit serein



4 SEPTEMBRE

1800 enfants ont repris le chemin de nos écoles bourcaines



- P. 3 **ÉDITORIAL**
- P. 4 **PROJET URBAIN**
Girodet se dévoile !
- P. 8 **HOMMAGE**
La place de l'Allet renommée
place Élie Cester
- P. 9 **CULTURE**
Blind test musical,
jeu ludique et convivial
- P. 10 **TRAVAUX**
Rentrée dans des écoles
entretenu
- P. 11 **SÉCURITÉ**
Baisse de la délinquance
à Bourg-lès-Valence
- P. 12 **ACCESSIBILITÉ**
Améliorer la qualité de vie
des personnes à mobilité réduite
- P. 13 **BRÈVES**
- P. 14 **TRIBUNES POLITIQUES**
- P. 15 **INFOS PRATIQUES**



Après cette période de vacances estivales, l'heure de la rentrée a sonné.

Une rentrée scolaire qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions puisque durant l'été, les écoles ont bénéficié d'une rénovation nécessaire au bien-être de nos enfants et de l'équipe éducative.

L'éducation étant une de nos priorités, le budget qui lui est alloué en 2017 est le plus important pour notre collectivité (734 114 €), même si nous sommes conscients qu'il reste toujours à faire pour l'entretien et le fonctionnement des écoles.

Malgré les nombreuses baisses de dotations de l'État subies depuis plus de 5 ans et avec les mauvaises surprises du nouveau Gouvernement, dont une réforme totalement inégale de la taxe d'habitation qui va grever considérablement le budget de notre collectivité et la suppression brutale des Contrats aidés, nous allons devoir faire des choix. Ils permettront d'assurer un service public performant et de mener à bien tous nos projets : Girodet, Cartoucherie, Centre-ville, désertification médicale...

Ce numéro présente en détail le projet Girodet, un projet pensé pour l'avenir et le rayonnement de Bourg-lès-Valence. Notre ville, son identité et ses traditions sont liées au Rhône. Reconquérir ce territoire est une priorité. Son aboutissement sera le fruit d'une grande concertation avec Vous, les Bourcains, et sera, j'en suis persuadée, une grande réussite sur le plan économique, environnemental et touristique. Ouvrons notre ville au Monde !

Maire de Bourg-lès-Valence

Girodet : un futur grand parc de 18 ha aux bords du Rhône !

Première étape d'un vaste projet urbain, l'aménagement de l'île Girodet traduit l'ambition de notre équipe municipale pour faire rayonner Bourg-lès-Valence. Il tient largement compte des idées et des souhaits exprimés lors de nos rencontres avec les habitants, les représentants des associations et les dirigeants d'entreprises. Nous avons également tenu à y associer nos partenaires institutionnels, en particulier l'État, la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, Valence Romans Agglomération, la Ville de Valence, la Compagnie Nationale du Rhône, la société des Autoroutes du Sud de la France.



L'île Girodet deviendra un parc de pleine nature pour le repos, la détente et les loisirs en famille, ouvert sur le grand paysage du Rhône et des monts de l'Ardèche

Une esplanade de verdure traversera le parc du Nord au Sud, en longeant le fleuve. La création de chemins accessibles à tous permettra des promenades à pied, à vélo, en trottinette ou en skate... Les cyclistes de la ViaRhôna pourront parcourir le parc avant de bifurquer par la passerelle pour rejoindre le quai Barjon. Le dénivelé des bords du Rhône offrira une promenade haute, et en contre bas, une promenade basse qui reliera le théâtre Le Rhône avec la future base nautique au sud de Girodet. Des jeux d'enfants, des espaces aqua-ludiques et sportifs, des bancs, des fontaines à boire, des tables de pique-nique, des barbecues donneront l'occasion de rencontres et d'activités en famille ou entre amis.



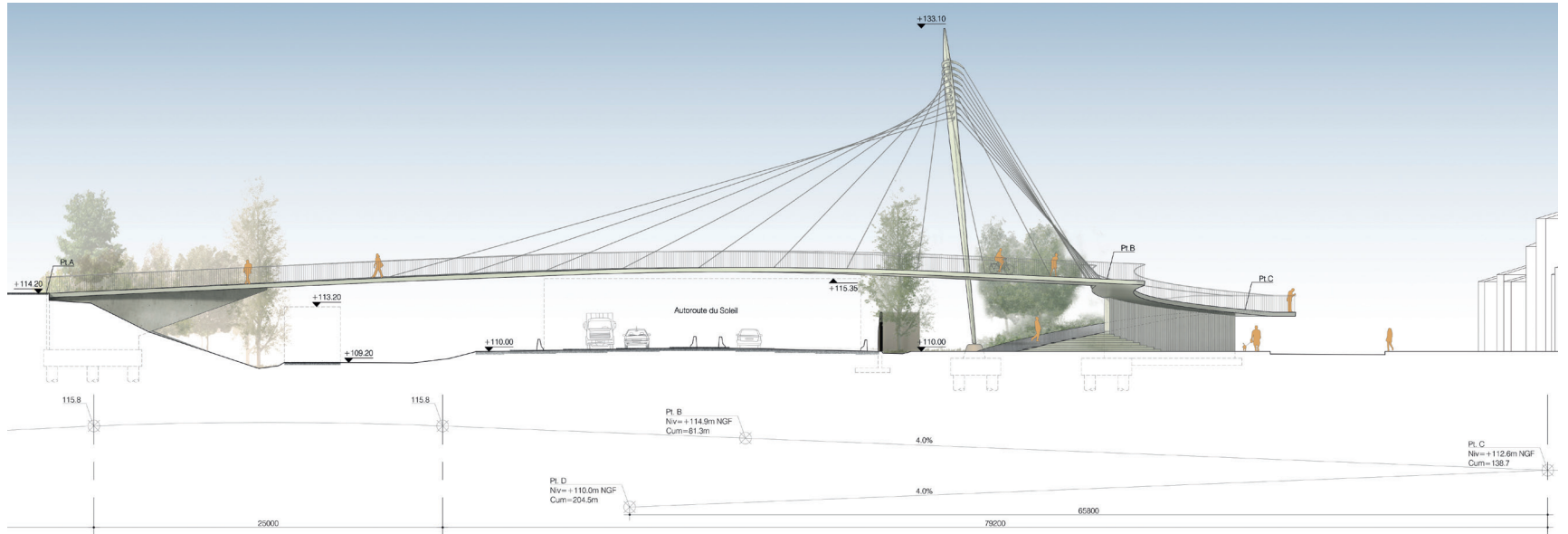
Une base nautique dédiée à la connaissance du Rhône, aux activités ludiques et fluviales ainsi qu'aux enjeux de développement des énergies renouvelables, de préservation de l'eau et de la biodiversité

Situé à 10 minutes à pied du centre de Valence et de Bourg-lès-Valence, sur le parcours de la ViaRhôna, le bassin de joute, second lieu festif de l'île, sera requalifié pour y développer des activités nautiques plus régulières et plus diversifiées. Il deviendra, à terme, une véritable base nautique, lieu idéal d'animations, d'expositions, de visites, de rencontres et de sensibilisation à la connaissance du fleuve et des enjeux de développement durable, notamment pour l'eau, l'énergie et la biodiversité. Des infrastructures fonctionnelles faciliteront les promenades et navettes en bateau, la pratique des joutes, les animations aqua-ludiques. Les gradins dominant le bassin seront requalifiés et un quai minéral facilitera la mise à l'eau des embarcations légères.

L'esplanade du Théâtre : une sculpture végétale ouverte sur l'Ardèche, dédiée à la contemplation, à la culture et aux grands événements populaires

Une esplanade, résolument tournée vers le fleuve, s'ouvre sur le parvis du théâtre et sur un amphithéâtre, traversé de chemins de promenades, qui descend en pente douce vers le Rhône. Parvis, pelouse et amphithéâtre pourront accueillir une programmation culturelle complémentaire à celle du théâtre Le Rhône : festivals, théâtre, concerts, cinéma de plein air, etc.

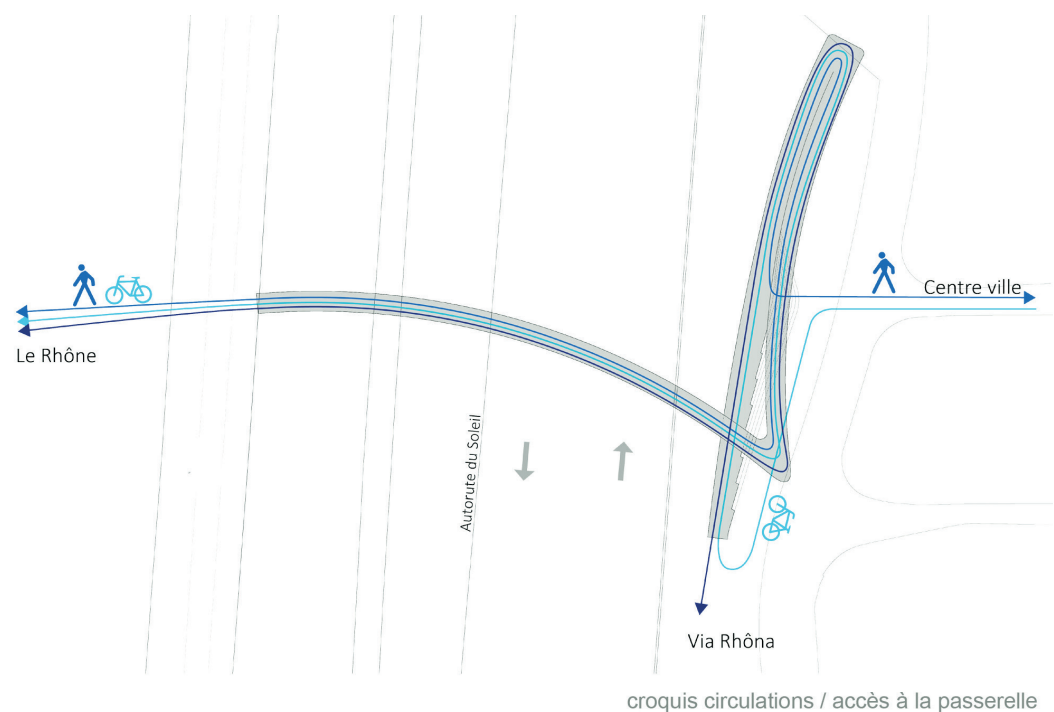




Une nouvelle passerelle accessible à tous, une route départementale requalifiée et des stationnements paysagers repositionnés.

Symboliquement, la passerelle qui franchit l'autoroute et la départementale rapproche l'île Girodet de la ville. Cette nouvelle liaison a été conçue comme un parcours continu et fluide, allant du quai Barjon aux berges du Rhône et prolongeant ainsi Bourg-lès-Valence jusqu'au fleuve. Elle sera désormais facilement accessible aux modes de déplacement doux (piétons, cyclistes...) ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

La passerelle est appréhendée à la fois comme une infrastructure fonctionnelle et comme un signal visuel fort dans le paysage. L'ouvrage haubané, tel un voilier à la silhouette élancée, se dresse au-dessus de l'autoroute A7. Côté Vieux-Bourg, son mât unique est un repère invitant au franchissement. Il apporte un aspect paysager au quai Barjon et permet à la ville de renouer avec son identité. Côté parc, le parcours se poursuit jusqu'à un belvédère surplombant le Rhône et rappelant l'architecture de la passerelle en offrant un panorama ouvert sur l'Ardèche.



L'ÉQUIPE LAURÉATE

L'équipe de maîtrise d'œuvre de renommée internationale est composée de cinq cabinets spécialisés

Un architecte, Philippe Ney, et un paysagiste, Michel Desvignes, se sont associés pour livrer leur vision singulière de l'Île Girodet. Le cabinet Ney & Partners, implanté à Bruxelles, est spécialisé dans les passerelles, ponts, bâtiments et structures spéciales (verrières, auvents, escaliers, belvédères...). Il a conçu certaines des

plus belles passerelles du monde, dans des milieux urbains ou complètement sauvages. L'agence Michel Desvignes Paysagiste est basée à Paris. Elle a réalisé de nombreux et célèbres parcs dans plus de 27 pays différents, en transformant les paysages pour leur donner du sens. Ils ont associé leurs compétences à celles de l'agence Ménard paysage et urbanisme, d'Oteis, bureau d'étude et d'ingénierie conseil, et de Scène publique, scénographie et lumière.



DATES PRÉVISIONNELLES

Début des travaux : **printemps 2018**

Fin des travaux : **2^e semestre 2019**

Coût prévisionnel des travaux : **7 000 000 €**

- Passerelle : **2 800 000 € HT**
- Esplanade, parc des berges : **4 200 000 € HT**



PLAN LOCAL D'URBANISME

Dates à retenir

La concertation pour la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) à travers l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) se poursuit alors que celle du Plan de prévention des risques inondation (PPRI) débute.

Réunion publique de présentation du Projet d'aménagement et de développement durable et du zonage

- Mercredi 6 décembre à 20 h 30 au théâtre Le Rhône
- Lundi 8 janvier à 20 h 30, MPT de l'Armailler

Une exposition itinérante présentera le projet dans différents équipements de la commune

- Médiathèque La passerelle, du 5 au 9 décembre
- Mairie, du 11 au 22 décembre
- MPT de l'Armailler, du 8 au 13 janvier 2018

Réunion publique de présentation du Plan de prévention des risques inondation

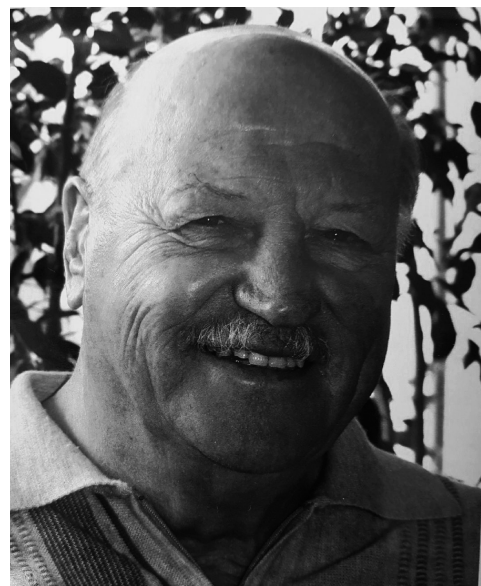
- 8 novembre à 20 h 30, en salle des mariages

Dernier hommage à **Élie Cester**

Depuis le 22 septembre 2017, la place de l'Allet porte le nom du célèbre joueur de rugby du XV de France.

En janvier dernier, Bourg-lès-Valence et le monde du sport étaient en deuil suite au décès d'Élie Cester. Pour rendre hommage à cette figure emblématique de l'ovalie et laisser une trace de son implication sur la commune, Marlène Mourier a décidé de donner son nom à la place de l'Allet. Ancien deuxième ligne du Valence Sportif, capitaine de l'équipe de France de rugby, Élie Cester a marqué notre

ville de sa présence en tenant le bar l'Amiral depuis 1999. En présence de sa famille et de nombreuses personnalités du monde sportif et rugbystique, le maire a inauguré la place Élie Cester ce vendredi 22 septembre, rendant ainsi hommage au grand homme, toujours prêt à évoquer son cher rugby.



« Élie, c'était la force tranquille » (Walter Spanghero)



Élie Cester a revêtu le maillot du XV de France à 35 reprises et a remporté le 1^{er} Grand Chelem de l'histoire du rugby avec les Bleus de 1968. Retour sur sa carrière.

Tous les passionnés de rugby se souviennent de sa force et de sa puissance de jeu. Reconnu pour sa grande taille (1 m 91) et ses 109 kg, Élie Cester est très tôt attiré par la pratique du ballon ovale et les valeurs de ce sport. À partir de 1966, il découvre la pression et l'euphorie des matchs de haut niveau, grâce à ses 35 sélections en équipe de France. Il porte le brassard de capitaine entre 1968 et 1971, compte sept participations au Tournoi des Cinq Nations, et connaît les heures de gloire du Grand Chelem de 1968.

Élie joue au Stade Toulousain avant d'apporter « sa force tranquille » au Valence Sportif en 1971. Avec le club, il partage la folle aventure du championnat de France de 1978, terminant en demi-finales du Championnat face à Montferrand. Seul le titre de champion de France manquera à son palmarès.

Aux côtés de son ami Walter Spanghero au « caractère bien trempé », Élie, reconnu pour son esprit d'équipe, affiche un tempérament discret et modéré. Il côtoie également Benoît Dauga en équipe de France.

LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence

Tombé sous le charme de notre belle région, Élie a décidé d'y rester lorsque l'heure de sa retraite sportive a sonné en 1974.

En 1999, il s'installe à Bourg-lès-Valence, dans le quartier de l'Allet et tient le bar

l'Amiral. Tout le monde le connaissait et garde de lui l'image d'un homme gentil, attentif, généreux, toujours prêt à rendre service. Avec sa disparition, nous avons perdu un grand homme.

Blind test musical !

**Vendredi 29 septembre à 20 h
au théâtre Le Rhône.**

Vous êtes mélomane, vous aimez différents styles musicaux et vous êtes joueur ? Le Blind test, animé par la compagnie « Ze big Blind Test », vous permettra de tester votre culture musicale. Cette soirée ludique et conviviale est proposée par Inès Pintus, conseillère municipale en charge de l'animation culturelle, et Myriam Ben Salem, adjointe à la culture. Les règles du jeu sont simples : retrouvez le nom d'un extrait musical et son interprète et appuyez sur le buzzer ! Plusieurs manches s'enchaînent et sont ponctuées par des questions spéciales, des colles, des surprises. Fous rire garantis ! De Jacques Brel à Game of Thrones, de Michel Sardou à Michel Berger, en passant par Bob Marley, Rihanna, la Macarena... De nombreux lots sont à gagner.

Les places sont limitées : ne tardez pas à vous inscrire !

5 € l'entrée (jeu compris).

Renseignement et réservation : 04 75 43 38 88



Marché de Noël des villes jumelles



Rendez-vous féerique du 1^{er} au 3 décembre, pour la 2^e édition du marché de Noël.

Le succès du premier Marché de Noël, en décembre dernier, a incité la ville à renouveler l'expérience en proposant cette année une ouverture nocturne les vendredi et samedi soirs. « De plus, avec le soutien précieux du Comité de Jumelage, partenaire de cet événement, nous aurons le plaisir d'accueillir nos villes jumelles d'Allemagne et d'Arménie, qui prendront une part active à ces festivités » précise Dany Payan, conseillère municipale, déléguée aux commerces.

Des stands permettront de découvrir nos produits du terroir (vins, fromages, charcuteries...) ainsi que les spécialités gastronomiques de nos villes jumelles et d'acheter des objets d'artisanat (bijoux, poterie, jouets en bois...).

Comme l'année dernière, de nombreuses animations sont organisées : activités ludiques pour les enfants, tombola gratuite, concours de la plus belle lettre au Père-Noël, promenades en poney... Avec le lancement des illuminations de Noël le vendredi 1^{er} décembre à partir de 17 h 30, place des Rencontres.

Des travaux dans les écoles

pour le confort des enfants

Cette année encore, les enfants ont fait leur rentrée dans des établissements entretenus pendant la période estivale.

Marlène Moulrier, accompagnée des élus en charge de l'éducation, Danielle Payan, Geneviève Audibert et Bernard Guillet



La Ville a profité de l'été et des vacances scolaires pour réaliser des travaux d'entretien et de remise aux normes dans ses écoles. Les huit groupes scolaires de la commune ont tous bénéficié de ces interventions, en fonction des demandes émises par les établissements. Des entreprises locales ont été retenues pour participer à ces travaux avec les services techniques municipaux.

La réfection de peintures a été réalisée dans l'école maternelle Germain Fraisse, l'élémentaire du Moulin d'Albon, les garderies des écoles Jean Moulin et du Moulin d'Albon et la salle polyvalente de la maternelle de Chony. Les sols ont été remplacés dans les couloirs de la maternelle du Moulin d'Albon et de la garderie Jean Moulin, et poncés dans la salle de sport de la maternelle Barthelon. Des portes de salles de classe et de la cantine de la maternelle Jean Moulin ont été changées et des travaux de menuiserie ont été effectués dans l'école maternelle Robert Monnet.

Fin juillet, le Maire, Marlène Mourier, est allée constater l'avancement de ces travaux et s'est assurée que tout serait fin prêt pour la rentrée scolaire afin d'offrir aux élèves bourcains de bonnes conditions d'accueil et de travail.

ROUTE DE TALAVARD

L'éclairage public s'étend

La pose des candélabres par Valence Romans Agglo est prévue en octobre. Attendu et espéré par de nombreux riverains, cet éclairage sécurisera cet axe très emprunté, notamment par les piétons et les cyclistes.

Sécurité :

Bourg-lès-Valence se distingue en matière de sécurité !

« *Baisse record de
- 17,33 %* »

Une baisse record de la délinquance a été annoncée à Bourg-lès-Valence par les services de l'État.

Le 20 juin dernier, à l'occasion de la réunion annuelle du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le Préfet de la Drôme, par la voix de son Directeur de Cabinet, a félicité le Maire de Bourg-lès-Valence, Marlène Mourier, et ses élus pour cette baisse significative de la délinquance générale de 17,33 %. C'est un bilan positif pour les 5 premiers mois de l'année 2017 (du 1^{er} janvier au 31 mai), à titre comparatif avec l'année 2016.

« *La sécurité c'est l'affaire de tous !* »

« *La lutte contre l'insécurité demeure notre priorité, encore plus dans le contexte national actuel. Ce n'est qu'en travaillant main dans la main et dans la concertation permanente que nous obtenons ces résultats positifs qui sont le fruit d'une étroite collaboration entre la ville de Bourg-lès-Valence, la police nationale, la police municipale, tous les partenaires du CLSPD (bailleurs sociaux, Département, Éducation nationale, acteurs de la prévention, maison de quartiers, associations...)* », a commenté le Maire à l'annonce de ces excellents résultats.

Le système de vidéoprotection avec 26 caméras qui tournent 24h/24 et 7j/7 sur toute la ville, le dispositif « Citoyens vigilants », l'opération « Tranquillité vacances », l'installation d'un



Réunion de bilan des citoyens vigilants (fév. 2017)

commissariat de secteur, les agents de surveillance, ou encore la proximité et le travail de terrain de la police municipale et du Maire, qui rencontre chaque mois la Direction départementale de la sécurité publique... contribuent aux bons résultats annoncés par la Préfecture.

LES CHIFFRES*

Délinquance générale : - **17,33 %**
Atteintes à l'intégrité physique : - **10,94 %**
Atteintes à l'intégrité des biens : - **18,55 %**
Escroqueries et infractions économiques et financières : - **28,95 %**

* Entre les 5 premiers mois de l'année 2016 et les 5 premiers mois de l'année 2017

LE POINT DE VUE DE L'ÉLU



Bernard Collignon,
1^{er} adjoint
chargé de la
sécurité et de
la prévention

En quoi les chiffres annoncés sont-ils remarquables ?

Il est exceptionnel de constater que tous les chiffres servant d'indicateur à la délinquance baissent en même temps sur une même commune. De plus, le taux d'élucidation des faits de délinquance a augmenté pour la même période, passant de 23,47 % à 31,91 %.

Il y a donc toutes les raisons d'être satisfaits ?

Les chiffres sont bons mais il faut garder à l'esprit que rien n'est jamais acquis et qu'il

est de la responsabilité de tous de rester vigilants. Pour se protéger efficacement, il est facile et peu onéreux d'installer une alarme, souvent dissuasive. Rappelons que l'opération Tranquillité vacances ne fonctionne pas seulement l'été mais toute l'année. Enfin, la meilleure des parades reste le lien social : observez, rencontrez vos voisins, discutez et surtout n'hésitez pas à appeler la police municipale au 04 75 79 47 47 en semaine et les soirs et la police nationale au 17 le week-end.



L'accessibilité, une priorité

Pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Le handicap revêt plusieurs formes. Il peut être physique, sensoriel, mental, psychique ou cognitif, temporaire ou permanent. Les personnes bénéficiant des facilités réservées aux personnes à mobilité réduite (comme les places de stationnement) ne sont donc pas toutes en fauteuil roulant. Pour accompagner le quotidien des personnes atteintes d'un ou de plusieurs handicaps, la Ville de Bourg-lès-Valence s'est engagée dans l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) afin de poursuivre ou de réaliser les travaux d'accessibilité des bâtiments municipaux recevant du public. L'Ad'Ap a débuté en 2016 et doit être réalisé dans les 9 ans.

JustBip : une assistance personnelle

La Ville fait partie du réseau JustBip, application à installer sur son téléphone portable ou son ordinateur. Grâce à cette application, les personnes à mobilité réduite demandent assistance au personnel d'un lieu public référencé. Elles sont alors accompagnées dans leurs démarches ou leurs déplacements. Ce service est disponible pour l'Hôtel de Ville. Lorsque vous téléchargez gratuitement l'application, saisissez le code 26500. JustBip a également développé spécifiquement pour Bourg-lès-Valence un service de géolocalisation des places de stationnement PMR. Rens. justbip.com

L'accessibilité pour tous lors des manifestations

La Ville a fait l'acquisition d'un élévateur mobile pour rendre accessible toutes les scènes de la ville (théâtre Le Rhône, salle du vote), mais aussi les podiums, lors de manifestations événementielles. Il peut être mis à disposition des associations sur simple demande. Tel : 04 75 79 25 55.



Ce magazine en version audio

Pour permettre aux personnes malvoyantes de suivre l'actualité de la commune, deux bénévoles réalisent un enregistrement audio des textes de ce magazine et une description des photos. Des CD sont mis à disposition à la médiathèque La Passerelle, dans les résidences du Moulin des Près et des Bleuets, et aux Jardins de l'Allet (ex. Maison de Fannie). Ils peuvent être envoyés au domicile des personnes qui en font la demande (04 75 79 45 45).

Un confort d'écoute pour les personnes malentendantes

Les personnes malentendantes ont besoin d'équipements d'amplification sonore adaptés dans les salles de spectacles ou les lieux publics. Des boucles magnétiques seront donc installées d'ici la fin d'année au théâtre Le Rhône, en salle des mariages et à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Les personnes appareillées n'auront plus qu'à activer leur matériel et des boîtiers seront mis à disposition de celles qui ne sont pas équipées.



Enregistrement en cours...

Dès sa parution, des bénévoles réalisent un enregistrement audio du magazine municipal, pour le rendre accessible aux personnes malvoyantes.

Elles sont toutes les deux retraitées et remplies d'altruisme. Monique Leroux et Chantal Campos (notre photo) enregistrent le magazine municipal durant leur temps libre. Chantal nous raconte comment cette aventure a démarré il y a trois ans : « Une personne que je connais à la mairie m'a contactée et expliqué le projet qui m'a tout de suite intéressée. J'aime beaucoup rendre service. Il y a toujours un côté très personnel à ce que nous faisons, et pour moi, c'est important d'aider ceux qui sont en difficultés ». Elle nous confie également que cette initiative lui permet de

mieux connaître Bourg-lès-Valence et ce qui s'y passe « *Monique et moi habitons Valence et il est toujours intéressant de voir ce que fait une ville voisine* ». Quant au temps consacré à ces enregistrements, elle nous confie en riant : « *Cela dépend des jours, de la performance de nos ordinateurs et des fausses manipulations que nous pouvons faire. En règle générale, nous offrons 2 h 30 à 3 h de notre temps* ». Une belle action qui permet d'améliorer un peu plus le confort de vie de certains des habitants.

SUPPRESSION DES CONTRATS AIDÉS



Le Maire s'inquiète pour le monde associatif

Marlène Mourier dénonce l'annonce brutale et la décision sans concertation d'Emmanuel Macron, de réduire et de supprimer les Contrats Aidés. Les associations pouvaient jusqu'ici compter sur ces emplois mis en place par l'État pour embaucher des personnes, souvent jeunes et en difficulté d'insertion. Ces mêmes personnes, dont les associations devront se séparer, vont « rester sur le carreau ». Les conséquences seront dramatiques tant pour les associations qui supprimeront des activités que pour ceux qui se retrouveront du jour au lendemain sans emploi.

Pour soutenir les associations, une pétition est lancée, avec le soutien de Gérard Esson, élu de l'opposition. Elle est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et en ligne : <https://lc.cx/crZu>

EBERHARD KELLER



Un nouveau maire pour Ebersbach an der Fils

Eberhard Keller a été élu maire de notre ville jumelle le 28 mai dernier et a pris ses fonctions le 17 août. À 44 ans, il travaille à Stuttgart, en tant que représentant de la ville de Mannheim dans une collectivité régionale.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses fonctions.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Recharger sa voiture à Bourg-lès-Valence

Des bornes vont être installées à l'automne sur la commune par le Syndicat départemental d'énergies de la Drôme (SDED). Un premier emplacement sera situé en centre-ville, avenue de Lyon, sur le parking réaménagé face à la Police municipale et aux commerces situés dans l'immeuble Utopia. Un second emplacement est à l'étude avenue Jean Moulin. Saluons cette initiative du SDED qui vise à faciliter les déplacements non polluants.

UN DEUXIÈME CÉSAR

pour « Celui qui a deux âmes »

La surprise a été de taille lorsque Sophie Fallot a appris qu'elle aussi, comme le réalisateur Fabrice Luang-Vija, recevait le César du meilleur court-métrage d'animation en sa qualité de productrice du film « Celui qui a deux âmes ».

Cette récompense, ô combien méritée, la productrice est allée la chercher à Paris le 3 juillet dernier, et c'est fièrement, à présent, qu'elle pose avec son César, pour la photo officielle aux côtés du réalisateur Fabrice Luang-Vija.



DÉCLAREZ VOS RUCHES

C'est une obligation

Cette démarche doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, dès la première colonie d'abeilles détenue, qu'elle le soit en ruches, en ruchettes ou en ruchettes de fécondation.

La déclaration s'effectue en ligne à l'adresse :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Un service d'aide est à votre disposition :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

ou 01 49 55 82 22.

QUALITÉ DE L'AIR

Un nouveau site de captation

La station de mesures de la qualité de l'air installée rue Alsace-Lorraine n'offre plus de captation optimale depuis l'aménagement du mur anti-bruit aux Chirouzes. ATMO Auvergne Rhône-Alpes a donc décidé de la déplacer rue des Corsaires. Les travaux de déplacement se dérouleront au cours du dernier trimestre 2017 et la station sera opérationnelle première quinzaine de décembre. Les premières mesures seront prises dès le 1^{er} janvier 2018, offrant ainsi des relevés sur une année complète.

MAJORITÉ MUNICIPALE

LA PASSERELLE NE COÛTERA PAS 7 M D'€

La nouvelle passerelle sera enfin accessible aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes. Elle permettra de rétablir le lien entre la ville et le Rhône, véritable identité de Bourg-lès-Valence. Le PS a tenté de faire croire qu'elle allait coûter 7 M d'€. Cette affirmation, totalement fautive, est un tissu de mensonges et une méconnaissance totale des dossiers.

ACHARNEMENT : POURQUOI ?

Les élus PS accusent le Maire de Bourg-lès-Valence d'être en campagne électorale permanente. Pourtant, Marlène Mourier a fait le choix de ne pas se présenter aux élections législatives et de rester Maire.

IMPÔTS : ENCORE -2 %

Malgré le retrait de la taxe d'habitation et les nouvelles baisses de dotations de l'État envers les collectivités annoncés par le nouveau gouvernement, la municipalité maintient la baisse des taux d'imposition de 2 %.

BUDGET : RIGUEUR ET BONNE GESTION

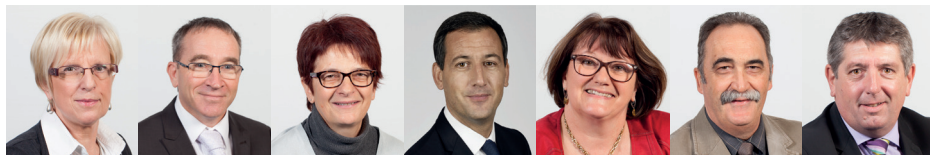
Le dernier Conseil municipal a mis en valeur la bonne gestion financière de la Ville qui confirme les efforts menés et la rigueur de la municipalité, notamment dans les dépenses de fonctionnement qui ont largement diminué.

ÉDUCATION : POUR NOS ENFANTS...

- Les taux et les tarifs des cantines sont en train d'être revus pour une application dès 2018.
- Avant toute décision hâtive pour revenir à la semaine de 4 jours, une large concertation va être

menée avec tous les acteurs éducatifs, familles et enseignants. Des réunions publiques auront lieu dans chaque école, du 28 septembre au 10 octobre prochain.

OPPOSITION MUNICIPALE



Permanence les lundis 15 h-17 h ou sur RDV auprès de : agir26500@gmail.com

En cette rentrée, nos priorités : une ville plus propre, création d'une maison médicalisée.

Écoles : stop à la hausse des tarifs pour les familles !
Une large concertation sur les rythmes scolaires et un arrêt des hausses importantes des tarifs depuis 3 ans.

Sécurité : toujours pas de renforcement des effectifs de la police municipale à la mi mandat
Cet été encore, un manque de moyens importants pour nos policiers municipaux, des habitants excédés par les cambriolages, les rodéos de voitures, motos, le club de football saccagé, les rassemblements tard le soir.

Voirie : Depuis 3 ans, les travaux pour l'entretien de nos routes sont quasi à l'arrêt.

Conseil municipal : arrivée de Frédéric Tremblay
Bienvenue à notre collègue Frédéric Tremblay, du quartier Jean Moulin, qui est entré au conseil municipal cet été à la suite du départ pour raisons professionnelles de Valérie Keyser. Merci à elle pour son travail et son engagement sans faille en faveur de la commune pendant 9 ans et bonne installation à Frédéric qui a pour missions les domaines sportifs et scolaires.

« Faire la plus belle passerelle du monde » : + de 7 millions € HT : un projet pharaonique !
et l'esplanade de Girodet. Avec une telle somme, il y a tant d'autres projets plus importants et utiles pour le quotidien des Bourcains.

Associations : stop à la casse !
Présents aux côtés des associations au forum, nous entendons la très grande inquiétude de nombre d'entre elles quant à la baisse ou suppression de subventions depuis 3 ans par la Mairie.



Où en est notre projet abandonné d'une salle des fêtes depuis 2014?



RENTREE 2017

Je tiens tout d'abord à souhaiter à toutes et tous une très bonne rentrée 2017. J'espère que l'été a été reposant et que vous avez pu profiter de vos proches et de ceux qui vous sont chers. Je voulais remercier l'ensemble des citoyens qui m'ont témoigné leur soutien ces derniers mois, suite à l'affaire Labaune. **L'intégrité est primordiale !** S'il y a une chose que nous devons retenir de ces mois passés et de ces élections, c'est que changer un visage ne suffit pas. **Il faut changer les méthodes et les idées !** L'élection de Macron ne change pas la vieille politique. Toujours les mêmes méthodes qui ne marchent pas depuis 30 ans. Toujours les mêmes affaires louches. Toujours les mêmes qui subissent leurs échecs. Debout la France Drôme continuera son travail de terrain mais avec des nouveautés certaines. Plus d'informations sur : www.deboutlafrance26.fr

Damien Toumi, conseiller municipal Debout la France.
Permanence sur RDV. toumi.damien@gmail.com 06 50 12 20 14



DIMINUTION DU NOMBRE DE CONTRATS AIDÉS, LE GOUVERNEMENT COMMET UNE « ERREUR GROSSIÈRE ».

Pour les communes, les personnels ainsi employés permettent de renforcer les services pour en assurer un fonctionnement répondant aux besoins des administrés. Exemple : les services techniques, les services de restauration scolaire, mais aussi le monde associatif déjà touché de plein fouet par la baisse des subventions. Ajoutées à la baisse des dotations de l'État et à la suppression programmée de la taxe d'habitation, ces charges supplémentaires ne pourront être assurées sur les budgets municipaux sans une augmentation de leur coût aux usagers et donc une réduction de leur pouvoir d'achat, ce qui est en contradiction avec les promesses électorales du président Macron. Ce sera des dégâts collatéraux pour notre commune et les associations car supprimer les contrats aidés ne supprime pas les besoins de service public.

Gérard Esson, conseiller municipal PCF/FG de Bourg-lès-Valence



ÉTAT CIVIL

Naissances

Juillet :

Eden Andrieux, Paul Daudel, Isis Hrir, Nil Astier, Islam Lounis, Louise Blanc Rozand

Août :

Marlon Darnaud, Louis Bret, Mahé Deygas, Shérine Ahmout Lespinasse, Paul Sagnard

Mariages

Juillet :

Matthieu Duron et Chloé Delprat, Geoffrey Péricaud et Séverine Balthazar, Rémy Gounon et Nathalie Deplano, Jonathan Taillardet et Sandrine Rigaudier, Michel Lardé et Frédérique Veyrier, Olivier Ferrier et Estelle Berchaud, Alexandre Crozet et Paméla De Castro,

Mohamed Ouasli et Safoi Aloui, Lionel Duarte et Anne-Sophe Falletti, Radovan Stijepovic et Maja Vukcevic, Matthieu Iodice et Anaïs Lamberton, Loïc Martinez et Julie Bombacigno

Août :

Michaël Bahier et Delphine Vieux, Benjamin Défossé et Eva Perbet, Khamsouck Khoutsavanh et Claire Boulon, Jordan Bertrand et Maeva Pegon, Julien Chevalier et Charlène Marilly, Cédric Vaujany et Eléonore Mourier, Olivier Bouhet et Nelly Casagrande, Maximilien Chimot et Emilie Hamon

Septembre :

Jordan Mathey et Manon Broussal

Décès

Juillet :

Antoine Cascino, Fernand Armand, Henri Plantier, Edwige Pupat, Jean Coissieu, Henriette Bouquet, Alma Hassani, Philippe Morette, René Milan, René Bernardis, Nadia Kasbarian, Roger Bourguignon, François Chevallier, Alain Gozzo, Wassil Kherifi, Maurice Boudras, Alain Donnio, Clotilde Monnier, Bernard Brun, Charles Blisson, Max Traversaz

Août :

Claire Deniérou, Marcelle Bosc, Paule Brunel, Pierre Béal, Ghislaine Camoin, Paulette Revol, Jean Galet, Anne-France Théron, Lydie Teixeira.

Septembre :

Jacqueline Ollier

HORAIRES

HÔTEL DE VILLE

36, rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence
Ouverture du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi).
Tél. 04 75 79 45 45

Les permanences état civil du samedi matin (9 h - 11 h) sont réservées uniquement aux Bourcains.

PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement (problèmes administratifs, emploi...).
Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis auprès du secrétariat du Maire.
Tél. 04 75 79 45 02
secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

PERMANENCE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Sur rendez-vous.
Tél : 04 75 79 46 66
secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

FLORIAN REVERDY

NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL
A 33 ans, Florian Reverdy fait son entrée au conseil municipal. Un engagement logique pour le jeune homme curieux de sa commune, de son fonctionnement, de ses initiatives et de ses actions.

Sportif accompli, Florian est joueur et rugbyman. Il a remporté deux titres de champion de France de joute juniors en 2002 et 2004 avec l'Espérance nautique, club dont il a été également trésorier et entraîneur de 2010 à 2014. Côté rugby, Florian s'est formé au sein de l'école de rugby de l'ex-Racing Club de Bourg-lès-Valence avant de porter, en alternance, les maillots de l'US Rhône XV et du Valence Sportif. Impliqué également dans les Fêtes du Rhône, il a été membre du Comité des Fêtes pendant 10 ans. Au conseil municipal, il sera conseiller municipal délégué aux associations sportives aux côtés d'Aurélien Esprit, adjoint aux sports.



Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte toute l'année de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi
numero.vert@bourg-les-valence.fr

BLIND TEST

musical

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

Théâtre le Rhône
20 h



Nombreux cadeaux à gagner

5 € l'entrée, jeu compris

PLACES LIMITÉES - RÉSERVATION : 04 75 43 38 88

